



L'Orbrie

BULLETIN MUNICIPAL



Le parc de la Grotte : Parc communal de L'Orbrie



...aux couleurs printanières



n°48

AVRIL 2021

Commune du Pays de Fontenay-Vendée

MAIRIE DE L'ORBRIE

Site : lorbrie.fr

21, rue du Docteur Audé - 85200 L'Orbrie **02 51 69 06 72**

Fax. 02 51 69 70 63 Mail : mairie.lorbrie@orange.fr

Ouvert : Lundi et vendredi : 14h - 18h / Mardi, mercredi et jeudi : 9h - 12h

Permanences Maire.....Mardi / Mercredi : 10h - 12h ou sur RDV
Maire et adjoints.....Mardi : à partir de 18h sur RDV

BIBLIOTHÈQUE CLOD'ARIA

02 51 51 07 39

Mardi et vendredi : 16h30 - 18h30 Mercredi : 15h30 - 18h30

bibliotheque.lorbrie@orange.fr

ORDINATEUR EN ACCÈS LIBRE : un poste informatique sur lequel il vous est possible de consulter Internet pour vos recherches ou vos démarches en ligne (CAF, Améli, Pôle emploi, ANTS...)

LOCATION SALLE POLYVALENTE

s'adresser à la mairie

Remise des clés : Claude GRATEAU **07 68 69 88 26**

CABINET MÉDICAL

10, Route de Puy Chabot **02 51 51 44 68**

CABINET INFIRMIER

4, venelle du Prieuré **02 51 51 05 08**

NUMÉROS UTILES

ASSISTANTE SOCIALE Lucie BLANCHET sur RDV : **02 51 53 66 90**

Maison Départementale de la Solidarité et de la Famille

32 rue du Gaingalet à FONTENAY-LE-COMTE mdsf.fontenay@vendee.fr

ALLO SERVICE PUBLIC www.service-public.fr **39 39**

CONCILIATEUR : Marie-Claude ALBERT **07 85 88 32 80**

marieclaudalbert85@gmail.com

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY-VENDEE

Allée de l'Innovation à FONTENAY-LE-COMTE **02 28 13 07 07**
www.fontenayvendee.fr

CORRESPONDANT PRESSE OUEST-FRANCE

Jean-Valère RABEAUX **06 14 73 08 29** - jean-valere.rabeaux@orange.fr

ou pour annoncer vos animations : www.infocale.fr

EAU (SAUR) **02 51 37 01 09** **Urgences** **02 51 37 03 08**

ENEDIS (EDF) **Dépannage** **09 726 750 85**

Raccordement et modifications **09 69 32 18 82**

GENDARMERIE : 58, av F. Mitterrand à FONTENAY-LE-C^{TE} **02 28 13 03 30**

TRÉSOR PUBLIC - IMPÔTS - CADASTRE

Pl. Marcel Henri à FONTENAY-LE-C^{TE} **02 28 13 04 80** - **02 51 50 11 11**

MISSION LOCALE DU SUD VENDEE

47, rue Tiraqueau à FONTENAY-LE-C^{TE} **02 51 51 17 57**

MAISON DE L'ÉTAT (SOUS-PRÉFECTURE) ET DDTM

16, quai Victor-Hugo à FONTENAY-LE-C^{TE} **02 51 50 14 20**

PÔLE EMPLOI 3, rue de l'Ouillette à FONTENAY-LE-COMTE

Tél. CANDIDAT : **39 49** Tél. EMPLOYEUR : **39 95**

SERVICE URBANISME (permis / déclarations de travaux...)

6, rue du Château Féodal à FONTENAY LE COMTE

Nathalie MASSÉ **02 51 53 41 37** n.masse@fontenayvendee.fr

NOUVEAUX ARRIVANTS !



Faites-vous connaître en mairie muni de votre Livret de Famille, pour compléter la fiche population et vous inscrire sur les listes électorales, ce qui n'est pas automatique !

► **Un livret d'accueil vous sera remis.**

COLLECTE DES DÉCHETS

POUBELLES JAUNES OU NOIRES : 1 mercredi / 2 à 13h

CONTAINERS À VERRE ET À PAPIER : place de l'Europe, au terrain de foot et rue de l'Industrie.

PILES USAGÉES : borne de collecte dans le hall de la MAIRIE

DÉPÔTS SAUVAGES

SONT CONSIDÉRÉS COMME DÉPÔTS SAUVAGES :

- Tous les encombrants et sacs déposés dans la NATURE
- Dépôts AU PIED DES CONTAINERS d'apport volontaire (papiers et verre)
- Le bac sorti sur l'ESPACE PUBLIC en dehors des créneaux autorisés par le règlement de la collecte.

DÉCHETTERIE DE FONTENAY-LE-COMTE

8 rue des Champs Marot

Du lundi au samedi : 9h15 - 12h15 / 14h15 - 17h30 / Fermé le jeudi

SYCODEM : **02 51 50 75 35** - www.sycodem.fr

Pôle environnemental du Seillot,
Allée verte à FONTENAY LE COMTE
Des questions ? accueil@sycodem.fr

Mieux connaître les consignes sur :
www.trivaoù.fr



STOP AUX ABOIEMENTS DE CHIENS !

► **Avant toute chose, allez voir votre voisin, propriétaire du chien, et essayez l'échange amiable.** Expliquer que son chien génère une nuisance sonore qui vous dérange vraiment.

► **Si rien ne change** : si malgré vos démarches personnelles, les aboiements perdurent, vous pouvez prendre contact avec le maire qui peut jouer un rôle de médiateur afin de résoudre à l'amiable le litige.

► **Différentes solutions existent pour limiter les aboiements de chiens :**

- Lui donner un os à ronger : un chien peut ronger son os jusqu'à 2-3 h/j
- Le dresser à ne plus aboyer
- L'équiper d'un collier anti-aboiement
- Il faut analyser la situation et comprendre ce qui en est la cause, sans cela le chien ne comprendra pas pourquoi on le réprimande.



Objets trouvés

Contacter la mairie au 02 51 69 06 72
ou par mail : mairie.lorbrie@orange.fr

L'objet déposé est conservé 1 année + 1 jour, sauf exception quant à la nature de l'objet.

SOMMAIRE

- 2 Les numéros utiles
Les infos pratiques
- 3 Le mot du maire
- 4-5 Les principales délibérations
- 6-7 Les Budgets et Tarifs
- 8-9 Les réalisations 2021
- 9 Les Projets
- 10 Le Cimetière
- 11 La Bibliothèque Clod'Aria
- 12 En bref !
- 13 Civisme et environnement
- 14-16 Social / Famille
- 17 Nouvelles activités
- 18 L'école du Parc / Le RPI
- 19 Le transport scolaire
- 20-21 Des nouvelles de nos associations
Le Relais paroissial
Les assistantes maternelles
- 22 Nos Professionnels
- 23 Agenda et infos
- 24 Histoire de l'auberge Rochard



Une ANNÉE... en pointillé... pas comme les autres

Au quotidien, l'actualité rappelle l'existence de la pandémie. Le virus circule, mute. Nous sommes, toutes et tous, impactés par les mesures de protection, de distanciation et le recours à la vaccination.

Certes, le retour à la vie normale est vivement attendu. Il nous faut encore s'armer de patience et faire preuve de résilience avant de retrouver notre quotidien.

Poursuivons nos efforts et tournons-nous vers la vaccination, seul rempart pour que chacun de nous soit protégé. Encourageons nos parents, collègues, proches et amis à se rendre dans un des centres de vaccination (02 56 90 64 12).

En grande majorité, nos aînés ont franchi le pas. Suivons leur exemple ; ainsi nous lutterons efficacement et briserons la chaîne de transmission de la COVID-19.

Le printemps est là ; l'été approche. Sans faire d'annonce prématurée, on nous assure que le meilleur est à venir, c'est une belle perspective qui nourrit nos projets.

Réalisée avec soin, cette nouvelle édition est riche d'informations que vous pouvez également retrouver sur le site internet : Lorbrie.fr. Parcourez-la, elle vous fera découvrir des moments de la vie communale passée et à venir.

A la rentrée, des nouveautés sont annoncées : travaux, bâtiments, voirie, reprise de la vie associative, animations, décisions municipales.

Dans le cadre du "Pôle de Proximité" mis en place par la Communauté de communes, les élus, maires et adjoints, des communes de Longèves, Sérigné, Pissotte, L'Orbrie et St Michel-le-Cloucq se sont associées. Une rencontre fructueuse d'échanges qui perdurera tour à tour dans chacune des communes, pour une réflexion sur la mutualisation.

Servir le bien commun reste la préoccupation principale de l'équipe.

Si les conditions sanitaires le permettent, deux évènements musicaux marqueront la période estivale, dans le parc de la Grotte :

- ▶ **LE DIMANCHE 20 JUIN** : concert de l'École de musique intercommunale
- ▶ **LE SAMEDI 28 AOÛT** : nouvelle édition de la Fête du Parc

Avec un regain d'optimisme, toute la population est invitée à se retrouver dans une ambiance festive et conviviale.

Noëlla LUCAS, maire



LA SEMAINE
APRÈS 20H

LE WEEK-END*

UN JOUR FÉRIÉ

VOTRE NOUVEAU NUMÉRO
DE MÉDECINE DE GARDE

* À PARTIR DU SAMEDI 10H

116117

NUMERO GRATUIT JOIGNABLE EN CORSE

EN CAS D'URGENCE VITALE, APPELÉ LE 15

URGENCE QUI APPELER ?

15	17	18	112	114	32 37	119	39 19
SAMU	Police Gendarmerie	Pompiers	Toutes Urgences	Mal entendant	Pharmacie de garde	Enfance maltraitée	SOS Femme Violence Conjugale

Les réunions de Conseil municipal sont précédées d'une convocation du maire avec ordre du jour.

SÉANCE DU 26 JANVIER 2021

➔ VOEUX DU MAIRE

En ce début d'année 2021, Madame le Maire présente ses vœux à l'assemblée, en invitant chacun à :

- La VIGILANCE face à la pandémie et dans l'application des mesures gouvernementales.
- La CONFIANCE en un retour au plus vite à la vie normale, signifiant liberté de se déplacer, réouverture des espaces associatifs et de loisirs, reprise d'une activité professionnelle normale, retour à la convivialité et à la liberté de se rassembler.
- L'ESPERANCE enfin d'une nouvelle année constructive, riche de projets et de réalisations.

➔ TRAVAUX DE VOIRIE SUR LA RD 104

- Création d'un plateau surélevé sur la route de Pissotte,
- Aménagement de la rue des Arçonnières
- Mise en place d'une chicane sur la route de Saint-Michel.

Entreprise EUROVIA de Niort est retenue pour ces travaux qui totalisent 62 525,70 € HT.

Le maître d'œuvre est l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée.

Démarrage des travaux prévu mi-mars 2021 pour une durée prévisionnelle de 2 mois.

➔ LOTISSEMENT COMMUNAL « LES VIGNES »

L'entreprise COLAS de Fontenay-le-Comte est retenue pour exécuter cet aménagement de 8 terrains à bâtir.

Montant des travaux de viabilité s'élève à 96 983 € HT.

Le prix de vente sera fixé quand les études définitives des concessionnaires de réseaux seront connues.

Démarrage des travaux prévu au printemps 2021.

➔ LOTISSEMENT COMMUNAL « LES NOYERS »

Tous les terrains sont construits.

Pour achever ce nouveau quartier, 6 luminaires d'éclairage public seront posés.

Le financement est assuré par une garantie de parachèvement et une participation du SyDEV.

Le reste à charge se monte à 2 574 €.

➔ ENTRETIEN DES ABORDS DE VOIRIES

La prestation est effectuée gratuitement par les services de la Communauté de communes selon un planning et un linéaire pré-établis. La convention est renouvelée pour 3 ans. Des entretiens payants au coup par coup sont possibles.

➔ ÉCLAIRAGE DU LAVOIR

Les projecteurs ne sont plus aux normes et seront remplacés. La participation communale pour ces travaux réalisés en lien avec le SyDEV s'élève à 1 681 €

➔ PARC DE LA GROTTE

La signature de l'acte de cession avec le Département est effective. Ainsi, cet espace prisé des promeneurs fait désormais partie du domaine privé communal.

➔ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

A son initiative, une distribution de couronnes de brioche aux aînés de plus de 75 ans s'est déroulée. Ce geste remplace le traditionnel repas du nouvel an.

SÉANCE DU 2 MARS 2021

➔ ACQUISITION DE TERRAIN

Après visite sur site, le Conseil municipal autorise le Maire à formuler une offre d'achat du terrain situé au carrefour de la route de Saint-Michel et de la rue de la Prairie et qui figure au Plan Local d'Urbanisme (PLU) comme emplacement réservé, en vue de supprimer une friche en entrée de bourg et d'améliorer la visibilité.

➔ AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES ARÇONNIÈRES

Les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable démarrent le 15 mars.

Le Conseil municipal décide de compléter l'aménagement de la voie par le busage du fossé, côté opposé au futur trottoir, et la réalisation d'une zone empierrée pour le stationnement.

Ces travaux sont chiffrés à 11 641,30 € HT.

➔ LOTISSEMENT COMMUNAL LES VIGNES

Le budget destiné à retracer les opérations comptables liées à l'aménagement de 8 terrains à bâtir est créé.

L'entreprise COLAS est retenue pour réaliser la viabilisation des lots.

Les futures voies d'accès sont dénommées :

- Impasse de la Bobinière (partie haute)
- Impasse des Vignes

➔ PASSEPORT ACCESSION

Ce dispositif d'aide à l'accession à la propriété dans le neuf est reconduit.

- Montant de l'aide par logement 800 €
- Nombre de primes pour l'année 2021 5

L'instruction des demandes est confiée à l'ADILE.

➔ PACTE DE GOUVERNANCE ENTRE LES COMMUNES ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Conseil municipal prend acte du projet de programme commun et de modalités de fonctionnement et d'organisation proposé pour la mandature 2020-2026. Aucune remarque n'est formulée.

➔ RÉHABILITATION DE LA SALLE ASSOCIATIVE P. EPRON

Le Conseil municipal adopte le programme de rénovation proposé par L'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée et décide de lancer la procédure de mise en concurrence pour choisir le maître d'oeuvre et les bureaux de contrôle.

➔ CRÉATION D'UNE ACTIVITÉ DE PERMACULTURE

Le Conseil municipal décide d'encourager cette initiative en mettant à disposition le terrain communal sis aux Chapelles.

SÉANCE DU 30 MARS 2021

➔ PAYS DE FONTENAY-LE-COMTE

Le Conseil municipal accepte le transfert de compétence "Mobilité" à la Communauté de communes, et attend en retour une étude sur les besoins des communes rurales.

➔ TAUX D'IMPOSITION

Madame le Maire présente, pour l'année 2021, le produit des recettes fiscales attendu à taux constants.

Ne souhaitant pas alourdir la charge fiscale, le Conseil municipal vote, à l'unanimité, le maintien des taux d'imposition pour la 13^e année consécutive, soit :

- 19,50 % pour la taxe foncière BÂTI.....181 541 €
- 51,75% pour la taxe foncière NON BÂTI.....12 161 €
- PRODUIT ANNUEL 2020193 702 €

➔ LES BUDGETS 2021

Après présentation et vote à l'unanimité des Comptes administratifs et des Comptes de Gestion, le Conseil approuve la gestion 2020.

L'excédent du budget principal est reporté au budget 2021, soit.....662 828,16 €

Section de fonctionnement s'équilibre à1 108 972,60 €

Section d'investissement s'équilibre à815 442,47 €

L'autofinancement dégagé au profit de la section d'investissement se monte à542 000 € sans avoir recours à l'emprunt.

➔ LES BUDGETS ANNEXES

Le budget du lotissement les Noyers fait apparaître un excédent de24 125,92 €. L'opération sera clôturée après la pose des candélabres avant l'été, et l'excédent reversé au Budget principal.

➔ LOTISSEMENT LE CHAMP DES VIGNES

Le compte administratif fait apparaître un résultat excédentaire de14 973,34 €.

Tous les lots sont construits. Les travaux de finition des voiries vont s'engager en cours d'année.

➔ LOTISSEMENT COMMUNAL LES VIGNES

8 parcelles de 460 m² à 780 m² sont en cours de viabilisation. Après présentation du coût des travaux, les conseillers fixent le prix de vente à37 € TTC /m².

Vendée Habitat, propriétaire des maisons attenantes, cède gratuitement une bande de 62 m² pour élargir l'accès au lotissement côté rue du Beauvoir.

La remise en état de la clôture mitoyenne, les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de la commune.

Vote du budget 2021 : études et travaux.....177 541,39 € HT

➔ INDEMNITÉS DES ÉLUS

Le tableau récapitulatif des indemnités versées en 2020 aux élus est présenté à l'assemblée.

➔ PROJET SENIORS

L'étude de faisabilité du bailleur social porte sur l'aménagement de 5 logements. Le bilan financier présente un déficit lié à des contraintes techniques.

Le Conseil prend acte de la réponse et ajourne le projet.

Néanmoins, l'enquête de satisfaction auprès de la population a montré un intérêt certain pour la création de logements favorisant le maintien à domicile des seniors. Ces retours positifs incitent à poursuivre la réflexion.

➔ DEMANDE DE SUBVENTIONS ET ÉTUDES

• SALLE EPRON : Le Conseil autorise Madame le Maire à déposer une demande d'aide régionale pour la rénovation thermique de cette salle.

• ÉGLISE SAINT-VINCENT : Le Conseil sollicite un diagnostic de l'église Saint-Vincent dans le cadre du programme départemental et régional en faveur de la restauration des édifices religieux.

➔ LOCATION DE PARCELLES

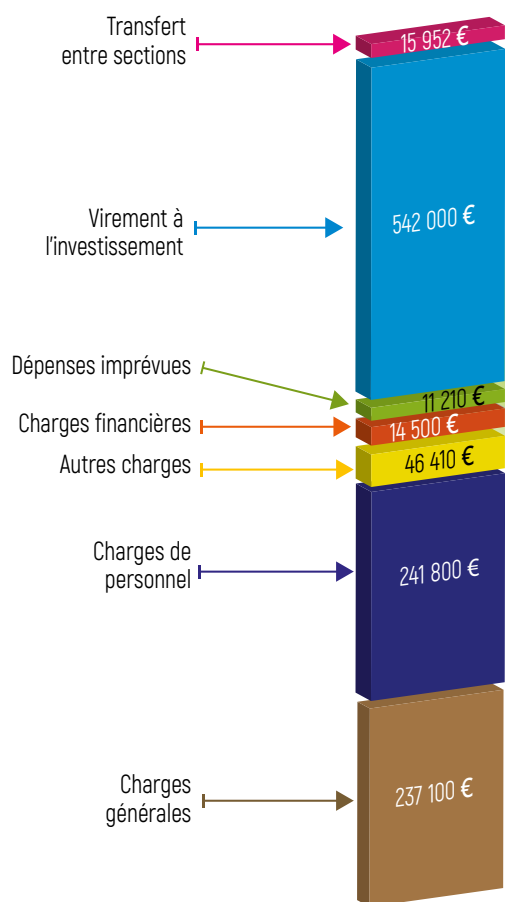
La commune loue à Julien AVIT, Orbrien, les parcelles communales "Les Chapelles" afin d'y cultiver des productions maraîchères en PERMACULTURE. Durée du bail : 1 an reconductible à compter du 1^{er} Avril 2021.

➔ PASSEPORT ACCESSION

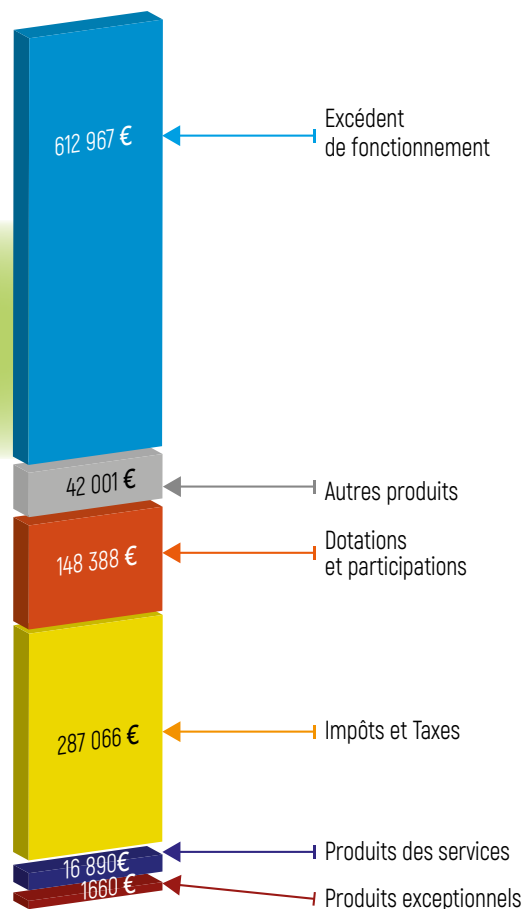
Une prime communale "Aide à la construction dans le neuf" d'un montant de 800 € a été versée pour la construction d'une maison neuve, rue de la Déesse Epona.

DÉPENSES

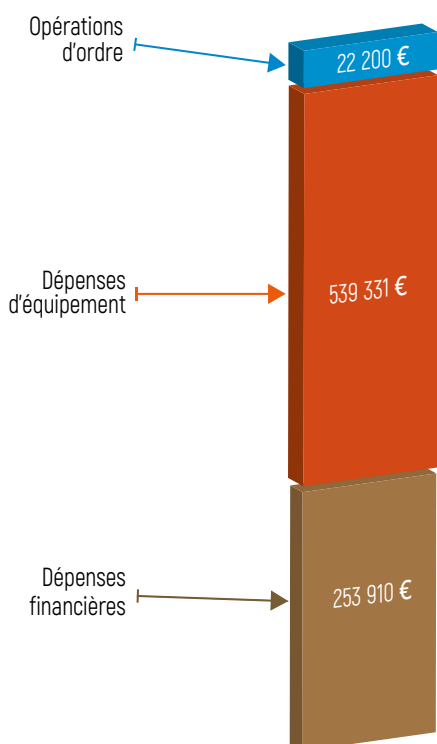
RECETTES



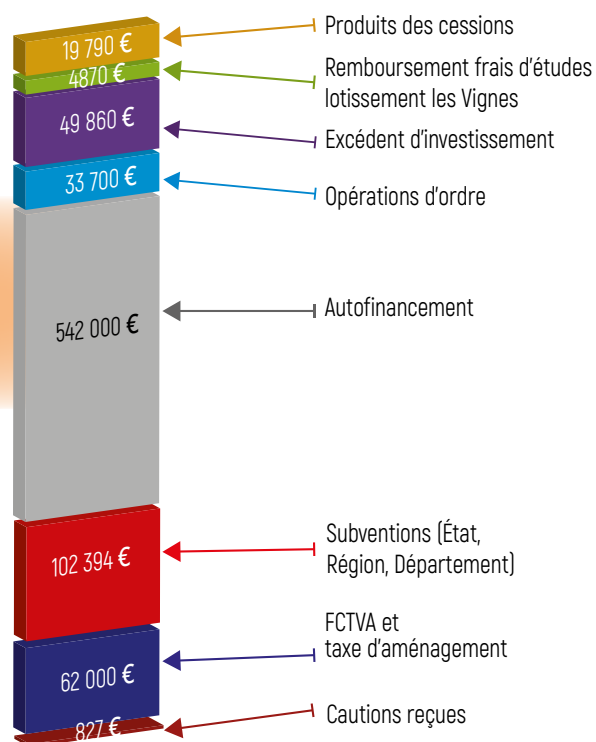
**FONCTIONNEMENT
TOTAL
1 108 972 €**



BUDGET GÉNÉRAL 2021



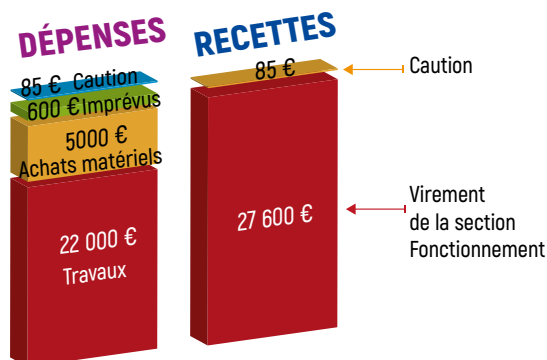
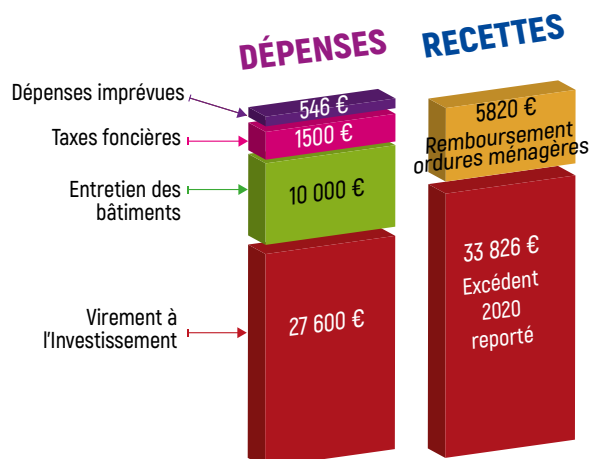
**INVESTISSEMENT
TOTAL
815 442 €**



BUDGET COMMERCES 2021

FONCTIONNEMENT = 39 646 €

INVESTISSEMENT = 27 685 €



TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	ÉTÉ à partir du 1 ^{er} mai	HIVER à partir du 1 ^{er} novembre	ÉTÉ à partir du 1 ^{er} mai	HIVER à partir du 1 ^{er} novembre
GRANDE SALLE / ASSOCIATIONS				
Assemblée générale	GRATUIT		60	80
Concours de cartes / Loto	80	120	250	300
Vin d'honneur	60	100	150	190
Manifestation sportive ou culturelle	110	150	250	300
Dîner ou buffet dansant	110	150	250	300
► Les associations communales bénéficient d'une manifestation gratuite / an				
GRANDE SALLE / PARTICULIERS				
Vin d'honneur	80	130	150	200
Repas de famille ou buffet	130	200	290	360
Mariage et lendemain ou location 2 jours	260	350	440	550
Mariage (la journée)	220	300	340	450
SALLE ANNEXE				
HABITANTS	60	80	70	100
OBSÈQUES (familles et proches)	30	30		
CLUB HOUSE				
ADHÉRENTS ENTENTE SUD-VENDEE ET HABITANTS	60	80		

LOCATION MOBILIER (réservée aux Orbriens)

- Forfait Bancs / chaises 20 €
- Forfait Tables + Bancs / chaises : Sans livraison 30 € Avec livraison..... 50 €

ÉCOLE DU PARC



► TRAVAUX D'ENTRETIEN

- Bardages réalisés par l'entreprise de menuiserie FORT Sylvain de Mervent.
- Les copeaux de bois de l'aire de jeux ont été remplacés



SÉCURISATION DE LA RD104



► AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES ARÇONNIÈRES EN COURS

Route de Pissotte Création d'un plateau surélevé

Rue des Arçonnières :

- Busage du fossé et réfection de la chaussée
- Busage du fossé sur le côté opposé au futur trottoir
- Réalisation d'une zone empierrée pour le stationnement
- Intégration d'une piste cyclable

MAÎTRE D'ŒUVRE : Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée

TRAVAUX : Ent. EUROVIA de Niort

COÛT TOTAL 62 525 € HT

LES PROJETS 2021

► RÉHABILITATION DE LA SALLE ASSOCIATIVE « PIERRE ÉPRON »

► RÉNOVATION DE LA CLASSE MATERNELLE

► POURSUITE DES LIAISONS DOUCES

► ÉCLAIRAGE PUBLIC AU LOTISSEMENT COMMUNAL « LES NOYERS »

- Pose de 6 luminaires par le SyDEV
- Financement assuré par une garantie de parachèvement et une participation du SyDEV
- Montant de la participation communale 2 574 €

► ÉCLAIRAGE DU LAVOIR

- Les projecteurs n'étant plus aux normes, ils vont être remplacés
- Participation communale 1 681 €



REPRISE D'UNE CONCESSION

LA COMMUNE PEUT REPRENDRE UNE CONCESSION SI :

1. Non-renouvellement d'une concession à durée limitée :

Si vous ne demandez pas le renouvellement d'une concession à durée limitée, la commune peut la reprendre.

Toutefois, la reprise ne peut intervenir qu'au bout de 2 années suivant l'échéance de la concession. Dans l'intervalle de ces 2 années, les concessionnaires ou leurs ayants cause peuvent user de leur droit de renouvellement (Article L. 2223-15 du Code général des collectivités territoriales).

Aucune obligation n'incombe à la mairie mais, en pratique, elle vous informe de son intention de reprendre la concession par courrier ou en apposant un panneau au pied de la sépulture.

2. Concession en état d'abandon :

Si vous n'entretenez pas une concession, la commune peut constater son état d'abandon (aspect indécent ou délabré) et entamer une procédure de reprise si les conditions suivantes sont réunies :

- La concession doit avoir plus de 30 ans
- La dernière inhumation doit remonter à au moins 10 ans
- La famille ou la personne chargée de l'entretien de la concession doit en être avisée
- Un délai d'attente de 3 ans à partir du constat d'abandon doit être respecté

PLACE DE L'EUROPE, LE CIMETIÈRE COMPREND UN COLUMBARIUM ET UN JARDIN DU SOUVENIR

LES CONCESSIONS DE TOMBE : COMMENT ÇA S'OCTROIE ?

En raison du manque de places disponibles dans le cimetière, les concessions sont délivrées sous certaines conditions. Pour avoir le droit d'être inhumé dans la commune, il faut être dans l'une des situations suivantes :

- Être domicilié(e) sur la commune
- Bénéficier d'une concession familiale (réservée à son titulaire initial et aux membres de sa famille)
- Être inscrit sur la liste électorale de la commune, si on habite à l'étranger
- Être décédé(e) sur la commune, quel que soit son domicile

COLUMBARIUM

Pour répondre aux besoins des familles, la commune a dû s'adapter à cette évolution, notamment en aménageant dans son cimetière, des lieux destinés aux dépôts d'urne (Columbarium) et à la dispersion des cendres (Jardin du souvenir).



JARDIN DU SOUVENIR

- Le Jardin du Souvenir est équipé d'un PUIXS DE DISPERSION : les cendres sont déposées dans un réceptacle.
- Un SUPPORT DE MÉMOIRE sur lequel les noms des défunts sont inscrits : plaque fournie par la commune ; les frais de gravure/inscription du nom du défunt sur la plaque restent à la charge de la famille.



DESTINATION DES URNES ET DES CENDRES

A l'issue de la crémation, et selon la volonté du défunt ou de la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles, les cendres sont, dans leur totalité :

- Soit conservées dans l'urne, laquelle peut être inhumée dans une sépulture ou déposée dans une case de columbarium ou encore scellée sur un monument.
- Soit dispersées dans le Jardin du Souvenir ou encore dispersées en pleine nature (sauf sur les voies publiques).

A NOTER :

- Il n'est plus possible de conserver l'urne au domicile.
- Quant à la dispersion en pleine nature, elle est soumise à une déclaration qui doit être adressée à la mairie de la commune du lieu de naissance du défunt.

FUNÉRAIRE

CONCESSIONS CIMETIÈRE

50 ans	100 €/m ²	200 €/emplacement
30 ans	75 €/m ²	150 €/emplacement

CASE COLUMBARIUM (PLAQUES FOURNIES)

30 ans	350 €	50 ans	550 €
--------	-------	--------	-------

DISPERSION DES CENDRES (plaque fournie)

100 €



INSCRIPTION À LA BIBLIOTHÈQUE

- **Cotisation annuelle : 10 €/famille** - Gratuite la première année pour les nouveaux arrivants.
- **Emprunt jusqu'à 6 documents/4 semaines**
- **Un ordinateur avec accès à Internet** est à votre disposition pour vos recherches ou vos démarches en ligne (CAF, Ameli, Pôle Emploi...)

LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Actualités, animations, nouveautés et coups de cœur sur :

www.bibliotheque.vendee.fr

- ➔ Consultez le catalogue en ligne et contactez ensuite la bibliothèque pour réserver le ou les ouvrages de votre choix.



LA MÉDIATHÈQUE EN LIGNE

Proposé par le Département à tous les usagers inscrits à la bibliothèque. **DES CONTENUS NUMÉRIQUES GRATUITS ET ILLIMITÉS** : films, livres numériques, musiques, formations, actualité...

POUR VOUS INSCRIRE : une carte vous est remise ainsi qu'à chaque membre de la famille. Vous pourrez ensuite, avec votre carte, vous inscrire sur emedi.vendee.fr

LES DERNIERS LIVRES DE THIERRY RADIÈRE SONT ARRIVÉS !



" MON GRAND FRÈRE " Editions Magnard

Un roman jeunesse qui s'adresse aux 10-12 ans. Il y est question d'une relation fraternelle et complice entre Maturin, 11 ans, le narrateur, et son grand frère, Victor, âgé de presque 18 ans, guitariste dans un groupe de rock. Seulement, jouer du rock au lieu d'étudier pour avoir son bac ne plaît pas du tout au père de Victor. Et Maturin est triste de s'apercevoir que rien ne va plus entre son père et son grand frère qu'il adore. Mais comment cela va-t-il finir ?

" ENTRE MIDI ET MINUIT " Editions La Table Ronde

Un recueil de poèmes en 3 parties

Chaque poème évoque le temps, le quotidien et le travail du poète. C'est à la fois un subtil mélange de douce mélancolie et de drôlerie inattendue. La langue est fluide, simple et d'une touchante profondeur.



BIBLIOTHÈQUE CLOD'ARIA

21 rue du Docteur Audé - 85200 L'ORBRIE

02 51 51 07 39 / bibliotheque.lorbrie@orange.fr

OUVERTURE

Mardi et Vendredi 16h30 - 18h30

Mercredi..... 15h30 - 18h30



ANIMATION DU 31 MARS

A l'approche des fêtes de Pâques, les enfants, âgés de 5-6 ans, ont pu participer à un petit atelier de bricolage. Chacun est reparti avec son lapin de Pâques rempli de bons chocolats !

CONCOURS organisé par le Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême. Cette année, la bibliothèque Clod'Aria s'associe à ce concours. **Lorice BERTON**, lycéenne et adhérente à la bibliothèque, nous a confié ses planches. Nous lui apportons tout notre soutien et lui souhaitons bonne chance !

OPÉRATION PREMIÈRES PAGES

Proposée par le Département, en partenariat avec le Ministère de la Culture et la CAF.

TOUS LES NOUVEAU-NÉS DE 2020 se verront offrir le livre de Malika DORAY et Anne GUÉRIN : « Un pull pour te protéger ».

Venez avec votre bon chercher votre livre à la BIBLIOTHÈQUE CLOD'ARIA.

A ce jour, 4 albums ont été remis aux bébés lecteurs.



NOS NOUVEAUTÉS !





Caporale Precilia CABAYE
31 ans
Sapeur-pompier volontaire
Aide-soignante



Sylvain MANCEAU, 42 ans
Sapeur-pompier volontaire
Restaurateur

Le Service départemental d'Incendie et de secours (SDIS) est composé de sapeurs-pompiers professionnels mais aussi, et en majorité, de sapeurs-pompiers volontaires qui concourent à l'ensemble des missions opérationnelles au travers d'un noble engagement.

En plus des interventions quotidiennes, les sapeurs-pompiers sont sollicités pour participer aux dispositifs de sécurité mis en place lors de l'organisation d'évènement d'ampleur tels que les évènements sportifs (Arrivée du Tour de France, Vendée Globe...)

Pour faire face à un nombre croissant de sollicitations, l'ensemble des Centres de Secours a besoin, aujourd'hui plus que jamais, de forces vives, comme Sylvain et Precilla :

FEMMES ET HOMMES, À PARTIR DE 16 ANS, vous pouvez vous engager AU PROFIT DE LA POPULATION en devenant SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES !

Nul besoin d'être doté de compétences physiques exceptionnelles. Si vous défendez des valeurs telles que **l'altruisme et la solidarité** et que vous souhaitez être pleinement acteur d'une vie citoyenne, il vous suffit de prendre contact auprès du Groupement Territorial de Fontenay le Comte au **02 51 69 56 64**

ÉTUDE ÉCOLOGIQUE SUR LA RIVIÈRE VENDÉE



Dans la poursuite des premières expérimentations effectuées sous la responsabilité du Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autizes sur le site de PILORGE, mercredi 17 MARS, les élus des communes de Fontenay-le-Comte et L'Orbrie, un représentant de la Police de l'Eau, des représentants de la Société de Pêche et de l'association de Kayak se sont réunis dans le cadre de l'étude de continuité écologique sur la rivière Vendée : des échanges riches et nombreux autour des **sénarios sur les usages associés.**

BRUITS, BRICOLAGE, JARDINAGE...

Afin de préserver la tranquillité publique et éviter de nombreux conflits de voisinage, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit. Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant les appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants.

HORAIRES fixés par Arrêté préfectoral :

- ☛ Jours ouvrables 8h30 - 12h / 14h - 19h30
- ☛ Samedis 9h - 12h / 15h - 19h
- ☛ Dimanches et jours fériés 10h - 12h

**PÉTARDS ET FEUX
D'ARTIFICE****L'UTILISATION DE TOUS FEUX
D'ARTIFICE (NON AUTORISÉS)
ET PÉTARDS, quelle que soit**

leur catégorie, **EST STRICTEMENT INTERDITE** sur la voie publique et dans tous les lieux où est rassemblé du public.

**APPEL AU CIVISME ET
À LA VIGILANCE DE TOUS**

Dimanche 7 MARS 2021, des dégradations ont été constatées sur les bâtiments municipaux.

Une plainte a été déposée et la Gendarmerie a effectué les prélèvements nécessaires à la résolution de l'enquête.

En cas de constat d'actes malveillants : SOYONS TOUS RESPONSABLES ET SIGNALONS-LES !

ANIMAUX EN DIVAGATION

Un animal qui n'est pas sous la surveillance de son maître est considéré comme étant en état de divagation.

Tous les chiens errants sur la commune ou sans surveillance seront conduits en **fourrière au HAMEAU CANIN à Luçon** et gardés pendant **8 jours**. Si, passé ce délai, ils n'ont pas retrouvé leurs propriétaires, ils seront transférés dans un refuge.

1. SI VOUS TROUVEZ UN ANIMAL EN DIVAGATION

Prévenez la mairie qui se chargera de contacter le service de la fourrière.

2. SI L'ANIMAL EST BLESSÉ OU MORT SUR LA VOIE PUBLIQUE : contactez la mairie 02 51 69 06 72. À la fourrière, l'animal blessé sera soigné par un vétérinaire.**3. S'IL S'AGIT D'UN ANIMAL SAUVAGE** : faites attention à n'être ni mordu, ni griffé.**4. S'IL S'AGIT DE GIBIER** : vous pouvez prévenir la mairie du lieu où l'animal est trouvé qui se chargera de contacter l'Office Français de la Biodiversité.**VOUS AVEZ PERDU VOTRE CHIEN OU CHAT ?**

Contactez directement LE HAMEAU CANIN : 06 40 07 74 64

Chemin de la Colinerie - 85400 LUÇON

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h

Samedi de 9h à 12h ou sur RDV

Pour récupérer votre animal : vous devrez vous acquitter des frais de capture, nourriture, garde, transport, soins et d'identification. Pensez à vous munir du carnet de santé et de tous les documents nécessaires pour prouver que vous êtes bien le propriétaire de l'animal.

PENSEZ AU COLLIER POUR VOTRE CHIEN

Equipez votre chien d'un collier comportant votre **nom, votre adresse et votre numéro de téléphone**. Si votre chien se perd ou fugue vous le retrouverez plus facilement !

NOUVEAU ! LUTTE CONTRE LES ABANDONS DE CHATS

Désormais, les chats nés après le 1^{er} janvier 2012 doivent être obligatoirement identifiés, par puce électronique ou par tatouage. À défaut, leurs maîtres encourent jusqu'à 750 € d'amende. (Décret n° 2020-1625 du 18 décembre 2020)



Les actions du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

DISTRIBUTION DE BRIOCHES

En cette période singulière, il ne nous a pas été possible d'organiser des fêtes pour nos anciens de la commune : Pas de goûter lors de la Semaine Bleue qui aurait dû avoir lieu en octobre 2020, pas de repas comme les années précédentes en janvier 2021.

Aussi, il nous a semblé naturel d'aller vers les personnes âgées de 75 ans et plus de L'Orbrie en leur offrant une galette. Cela nous a permis de rencontrer les Orbriennes et Orbriens chez eux. Nous avons pu échanger avec eux et les informer sur les démarches à suivre pour se faire vacciner contre la Covid-19.

Une visite ne remplace pas un après-midi festif, bien sûr...

Espérons que l'on pourra de nouveau nous retrouver autour d'une table pour partager un vrai moment convivial au cours de l'année 2021.



Distribution de brioches aux anciens les 15 et 16 JANVIER 2021

EN 2020, UN TÉLÉTHON PAS COMME LES AUTRES !



Dans le Salon de coiffure de Marie-Luce, se tenait un stand

Lors du Téléthon 2020, il n'y a pas eu de grands rassemblements comme les années précédentes. Les associations Fontenaisiennes participant à cet événement, salle Bel Air, ont dû repenser leur activité.

C'est le cas de « VENDÉE CANCER SOLIDAIRE » qui, en novembre et décembre, a tenu un stand sous les halles le samedi et dans un supermarché de la ville.

Dans notre commune, c'est Marie-Luce qui a gentiment accepté l'installation d'un étal dans son salon de coiffure !

Votre générosité a permis de récolter la somme de 100 € pour le Téléthon. Merci à vous !



LIVRAISON DE COURSES A DOMICILE

Des supérettes du centre-ville de Fontenay-le-Comte proposent une livraison de vos courses à domicile, à partir de 20 € d'achat.

COMMANDE UNIQUEMENT PAR TÉLÉPHONE
Règlement à la livraison.

Renseignements auprès de la mairie



ACCUEIL AIDES SOCIALES ET FAMILIALES À LA MAIRIE DE L'ORBRIE

Noëlla LUCAS, présidente du CCAS
Maryse FALLOURD, vice-présidente, vous reçoit
tous les 1^{er} LUNDIS de chaque mois
de 15h à 18h
Prochainement :
les 3 MAI, 7 JUIN, 5 JUILLET

BUDGET 2021 DU CCAS

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Fournitures de petit équipement	500 €	Excédent reporté 2020	12 311 €
Fêtes et animations	12 500 €	Subvention de la commune	3 400 €
Transports collectifs	600 €	Dons	500 €
Adhésion au transport solidaire	20 €		
Cotisations à l'URSSAF (accident du travail membres bénévoles)	150 €		
Participation à l'Epicerie Solidaire	100 €		
Subventions aux associations	2 000 €		
Dépenses imprévues	341 €		
TOTAL	16 211 €	TOTAL	16 211 €

SERVICE DE TAXI GRATUIT

1 MERCREDI SUR 2

À partir de mi-septembre

Moyen de transport pris en charge par la commune

1 MERCREDI / 2

DÉPART de L'Orbrie pour Fontenay-Centre à 10h

RETOUR prévu à 11h30

POUR QUI ?

Cette aide au déplacement s'adresse aux personnes n'ayant pas ou plus la possibilité de se rendre en ville par leur propre moyen.

Le mercredi, jour de marché (plus calme que celui du samedi).

Les personnes intéressées doivent se faire connaître en mairie.

COMMENT ?

SERVICE DE TAXI sur réservation préalable auprès de la mairie au plus tard le LUNDI précédent le mercredi de transport.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

- Se déplacer en mairie
- Téléphoner à la mairie au 02 51 69 06 72, les LUNDIS après-midi pendant la permanence de Maryse FALLOURD



→ Rejoignez les **BENEVOLES D'ACCOMPAGNEMENT** pour les personnes en fin de vie, des rencontres qui changent votre regard sur la vie...

→ Rejoignez les **BENEVOLES DE STRUCTURE** pour faire vivre l'association, intégrer un réseau et enrichir vos rencontres...

jalmaLV-federation.fr/devenirbenevole

LES BOUCHONS DE L'AVENIR

NE JETEZ PLUS VOS BOUCHONS, COUVERCLES EN PLASTIQUE ET BOUCHONS EN LIÈGE

+ d'INFO sur : www.lesbouchonsdelavenir.fr

Cette association Vendéenne a pour but de favoriser l'insertion de toute personne avec un handicap, au travers de projets pour l'achat de matériel adapté ou des activités de sport et loisirs. Elle soutient également la lutte contre le Cancer. **Elle récupère aussi** : stylos, feutres, fluos, cartouches d'encre, correcteur... au profit de l'association « L'Envol de Thyméo » (aide aux enfants atteints d'une maladie génétique rare).

POINTS DE COLLECTE : HYPER U, E.LECLERC et aux HALLES



ADAMAD SUD VENDEE

Association de Maintien À Domicile

1. Un service de livraison de repas variés et équilibrés à domicile, en liaison froide, selon les besoins nutritionnels et régimes alimentaires de chacun.
2. Un service d'aide et d'accompagnement à domicile pour préserver l'autonomie des personnes et soulager les proches
3. Le SSIAD (Service de Soins infirmiers à domicile) a pour les soins d'hygiène et de confort sur prescription médicale.

43 rue de Chamiraud
85200 FONTENAY-LE-COMTE
02 51 51 14 01 - www.adamad.fr
adamadsudvendee@adamad.fr



pour tous, toute la vie, partout

**A TOUT MOMENT DE LA VIE
L'ADMR VOUS ACCOMPAGNE**

► **SERVICES PROPOSÉS**

- Accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap
- Garde d'enfants à domicile
- Ménage / repassage
- Courses et repas
- Suite à une hospitalisation
- Aide à la toilette
- Accompagnement d'enfants en situation de handicap
- Soutien à l'occasion d'un changement familial
- Téléassistance

► **VOTRE ASSOCIATION LOCALE ADMR** est composée d'une équipe de 13 bénévoles qui est en contact à la fois avec les personnes aidées et avec les 21 salariés.

Présidente : Geneviève ROCHEREAU

Référente commune : Brigitte GRIMAUD

ADMR "LES PORTES DE FONTENAY"
25 rue Kléber - 85200 FONTENAY-LE-COMTE
02 52 61 45 68 - fontenayvsa@admr85.org



LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE (MDSF)

Les missions d'ACCUEIL, D'INFORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES PLUS DE 60 ANS ET LEURS PROCHES sont désormais à la Maison Départementale des Solidarités et de la famille : des démarches administratives, simplifiées, un accueil élargi et un interlocuteur privilégié de proximité.

▼ 33 rue Rabelais à FONTENAY-LE-COMTE.....02 51 53 67 00cms.fontenay@vendee.fr

▼ Retrouvez toutes les informations utiles sur www.vendee-senior.fr

Udaf Vendée
UNIS POUR LES FAMILLES

Notre méthode
Information, diagnostic, conseils, accompagnement.
Ecoute, neutralité, confidentialité, approche globale et familiale.

Point conseil budget
Dispositif labellisé

Contacts :
02.51.44.37.10 - pcb@udaf85.fr
Accueil sur rendez-vous :
Sur les communes de FONTENAY LE COMTE,
LA CHATAIGNERAIE, LUCON et MOUTIERS LES MAUXFAITS

Udaf Vendée
UNIS POUR LES FAMILLES

Union départementale des associations familiales de la Vendée
Tél. : 02 51 44 37 10
119 Bd des Etats-Unis
85000 La Roche sur Yon
www.udaf85.fr

www.unaf.fr
www.mesquestionsdargent.fr



Un déclic *POUR SOI* Cours de QI GONG

à la salle polyvalente, à partir de septembre :
Vendredi : 9h30 - 10h30 / Jeudi : 17h - 18h et 18h15 - 19h15

Karine ROY enseigne le Qi Gong, une gymnastique énergétique douce issue de la médecine traditionnelle chinoise (bien-être et longévité) composée d'exercices alternants mouvements, postures, exercices respiratoires, auto-massages, méditations.

DU 11 MAI AU 30 JUIN, COURS COLLECTIFS
adultes à l'espace jeux, à la salle des fêtes

Mardi : 9h30 - 10h30
16h30 - 17h30
17h45 - 18h45

→ LE 11 MAI : COURS GRATUIT
et sans engagement

Renseignements & inscriptions

Karine ROY : 06 77 13 21 65
karineroy.qi@gmail.com



INITIATION À L'INFORMATIQUE SALLE ANNEXE À L'ORBRIE

Gilles DELPLANQUE propose
des cours d'informatique pour
DÉBUTANTS ET SENIORS :

- Windows, les premiers pas
- Windows au quotidien
- Internet, les bases
- Bureautique, les bases
- Multimédia (photo, vidéo)

Renseignements & inscriptions

1^{re} session (jour et heures à définir)

Gilles DELPLANQUE

61 rue de la Pointe à L'ORBRIE

06 60 98 28 85

gilles.delplanque@orange.fr

TENNIS



Momentanément à la recherche d'un terrain de tennis extérieur, le club de Fontenay-le-Comte a le plaisir de profiter du court de l'Orbrie.

Les samedis matins, un groupe, en majorité des Orbriens, pratique leur sport favori.

Cet espace jouxtant les jeux est propice à la détente et aux rencontres conviviales...

L'ÉCOLE DU PARC À L'ORBRIE

- ☑ **MATERNELLE** : Professeur des Ecoles Laurence LOISEAUX
 ☑ **CLASSE GS-CP** : Directrice Delphine ROUET
 Remplaçante Margaux GUIBERT
 ATSEM : Chantal BORDERON et Françoise BOISDÉ

L'ÉCOLE DU PETIT PRINCE À PISSOTTE

- ☑ **CLASSE CE1-CE2** : DirectriceChristelle PRÉZEAU
 Décharge de direction (2 vendredis/mois)Valérie WAGNEUR
 ☑ **CLASSE CM1-CM2** : Delphine BOULINEAU

PROJET D'ÉCOLE UN PEU SPÉCIAL CETTE ANNÉE, AVEC LA COVID : autour de l'hygiène de vie, du sport et du développement du parcours culturel de chaque élève en fréquentant musée, salle de spectacle...

PÔLE PÉRISCOLAIRE À L'ORBRIE

7 chemin de la Noue à L'ORBRIE - Marylène OUVRARD : 02 51 69 83 51

➤ **LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE** (sans inscription préalable)

- Matin 7h30 > 8h35 1,60 €
- Soir (goûter compris) 16h30 > 18h30 2,60 €
 16h30 > 19h 3 €

➤ **LE RESTAURANT SCOLAIRE**

- **INSCRIPTIONS** : Une fiche d'inscription est remise chaque mois aux familles. Toute modification sera prise en compte si elle est signalée la veille avant 14h.
- **TARIFS** Repas régulier 3,15 €
 Repas occasionnel..... 3,70 €

MAISON DE L'ENFANCE

3 rue des Écoles à PISSOTTE - Hélène STÉPHAN : 02 51 51 18 65

► **GARDERIE SCOLAIRE** : 7h15 - 8h45 / 16h45 - 18h30, les jours d'école

► **RESTAURANT SCOLAIRE** :

- Inscriptions à effectuer en début d'année scolaire
- Repas occasionnel : demande à effectuer 3 jours à l'avance

► **CENTRE DE LOISIRS LES ÉCUREUILS** :

- Accueil à la journée avec ou sans repas et accueil à la demi-journée avec ou sans repas.
- Ouverture mercredi et petites vacances de 7h30 à 18h30.
- Renseignements : à l'Accueil de loisirs Les Écureuils à Pissotte ou par mail : alsh.leseecureuils@fontenayvendee.fr

► **TARIFS** : www.pissotte.fr

HORAIRES DES ÉCOLES DU RPI

► **ÉCOLE DU PARC à L'ORBRIE**

7 chemin de la Noue - 85200 L'ORBRIE
02 51 51 01 09 - ce.0850419u@ac-nantes.fr
 Lundi au vendredi8h45 - 12h / 13h45 - 16h30

► **ÉCOLE LE PETIT PRINCE à PISSOTTE**

23 Route de L'Orbrie - 85200 PISSOTTE
02 51 69 22 56 - ce.0850425a@ac-nantes.fr
 Lundi au vendredi8h55 - 12h10 / 14h - 16h45

INSCRIPTIONS-RENSEIGNEMENTS À L'ORBRIE

mail : ce.0850419u@ac-nantes.fr

*Les inscriptions peuvent se faire
 tout au long de l'année !*

N'hésitez pas à visiter notre blog :

[http://passerelle.ac-nantes.fr/
 ecoleslorbriepissotte](http://passerelle.ac-nantes.fr/ecoleslorbriepissotte)



LE POINT D'ARRÊT DU BUS

Aménagé en septembre 2019, le point d'arrêt permet la prise en charge des enfants à l'arrivée et au départ de L'Orbrie en toute sécurité. Ainsi, l'acheminement des élèves s'effectue vers les deux écoles.

LA NAVETTE DU RPI

La navette du RPI L'Orbrie-Pissotte permet aux enfants des deux communes de se rendre sur le lieu de leur école.

Les élèves sont en permanence sous la surveillance d'une auxiliaire de transport. Celle-ci est présente durant le trajet et s'assure que les enfants sont bien pris en charge par un adulte à la descente du bus (enseignant, parent ou responsable garderie).

→ Le port des gilets haute visibilité est obligatoire sur le trajet et dans le bus !



INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES RENTÉE SCOLAIRE 2021-2022

SUR LE PORTAIL RÉGIONAL ALÉOP :

aleop.paysdelaloire.fr

DU 7 JUIN AU 18 JUILLET 2021

(et au-delà mais avec majoration si absence de justificatif)

Le Conseil Régional des Pays de la Loire gère les inscriptions, la création de cartes de transport et le paiement des factures.

Les élèves fréquentant des regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) bénéficient d'un demi-tarif à 55€. La gratuité est applicable dès le 3^e enfant de la même famille transporté.

Les enfants devront avoir 3 ans minimum pour pouvoir prendre le bus.

CONTACTS

aleop85@paysdelaloire.fr

ALÉOP 02 51 44 76 10

Mairie de L'ORBRIE 02 51 69 06 72

TRANSPORT SCOLAIRE DU RPI L'ORBRIE-PISSOTTE HORAIRE DE PASSAGE

	Départ PISSOTTE	Arrivée L'ORBRIE	Départ L'ORBRIE	Arrivée PISSOTTE
Matin	8 h 25	8 h 35	8 h 40	8 h 45
	Départ L'ORBRIE	Arrivée PISSOTTE	Départ PISSOTTE	Arrivée L'ORBRIE
Soir	16 h 40	16 h 45	16 h 55	17 h 00

" Comme les grands !"

Depuis 2004, l'enseignement en maternelle et classes primaires est assuré dans le cadre d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) L'Orbrie-Pissotte. Ainsi, une centaine d'enfants des 2 communes, regroupés par niveaux pédagogiques, fréquentent les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 à l'école Le Petit Prince à Pissotte et les classes de maternelle et de CP à l'école du Parc à L'Orbrie.

Certains se rendent donc chaque jour dans l'école de la commune partenaire en empruntant un car mis à disposition par la Région : l'occasion pour les enfants de faire, matin et soir, un parcours de 3 km environ, d'une durée de 7 à 10 mn, avec leurs accompagnatrices Françoise et Chantal, les 2 employées communales, qui accomplissent cette tâche en qualité d'ATSEM.

Ce service permet aux familles qui travaillent ou qui en éprouvent le besoin, de **confier leur(s) enfant(s) en toute sécurité, avec une prise en charge du transport jusqu'à l'école et, le cas échéant, jusqu'à la garderie.**

Les enfants apprécient de faire, « Comme des grands », ce petit voyage qui préfigure déjà ce qui fera partie de leur quotidien dans leur vie de collégien ou lycéen.

Les parents peuvent ainsi confier leur enfant dès 7h30 aux garderies et les retrouver au plus tard à 19h.

→ Les communes de Pissotte et de L'Orbrie remboursent, sur justificatif, ces frais de transport aux familles qui le demandent.

LE RELAIS PAROISSIAL DE L'ORBRIE PAROISSE ST HILAIRE

MAISON PAROISSIALE À FONTENAY-LE-COMTE

25 rue St Nicolas 02 51 69 04 16

Mail..... fontenaylecomte@diocese85.org

Site..... paroisse-fontenay85.fr

Blog de la paroisse L'écho des bénitiers

Facebook www.facebook.com/KToFontenay85

Instagram ... www.instagram.com/paroissefontenay85

Blog du Père BESSONNET Au large biblique

PERMANENCES À LA MAISON PAROISSIALE

ATTENTION ! En période de confinement et/ou de couvre-feu les horaires de permanence peuvent être modifiés : privilégier le téléphone : 02 51 69 04 16

Lundi au samedi 9h30 - 12h

Lundi au vendredi 14h30 - 17h30

PERMANENCES Catéchèse, Odile ROUSSEAU :

Lundi à vendredi..... 9h30 à 12h / 13h30 - 16h
sauf mercredi

• VOS INTERLOCUTEURS DE PROXIMITÉ SONT :

- ▶ Albertine CHEVRIER.....02 51 69 43 33
- ▶ Jeanne BILLON02 51 69 87 71
- ▶ Michèle POUPEAU02 51 69 43 27
- ▶ Danielle JAUZELON02 51 69 43 22

• MESSES DOMINICALES À FONTENAY-LE-COMTE :

- ▶ Dimanche à 11h Église St JEAN
- ▶ Dimanche à 9h Chapelle de l'UNION CHRÉTIENNE
- ▶ Dimanche à 10h30..... Église NOTRE DAME
- ▶ En raison du couvre-feu, la messe du samedi soir à l'église ST JEAN est passée de 19h à 16h30.

• MESSE DOMINICALE À L'ORBRIE : tous les 2 mois à 11h.

Les prochaines sont le 13 Mai et le 4 Juillet à 11h.

ACTUALITÉS

- Compte tenu des mesures de confinement, les salles paroissiales étant fermées, les activités du Relais, notamment les rencontres d'approfondissement des ECRITURES (Bible et Evangiles), sont suspendues.
- La Fête des Voisins de mai, organisée par le Relais en lien avec la municipalité, n'est pas envisagée et il est bien trop tôt pour se projeter à la ST VINCENT de JANVIER.
- Les églises restent ouvertes et les messes continuent à être célébrées tout en respectant les distanciations imposées. A L'ORBRIE, comme dans les autres relais, une messe a lieu tous les 5 ou 6 semaines environ. Les dates sont affichées à la porte de l'église et indiquées sur le site de la paroisse.
- Lors de l'année 2020 nous avons assisté nombre de familles pour les décès d'Orbriens, à savoir : Gérard JOVET, Lucienne BOUJU, André GANRY, Marie-Marthe DEBREUIL, Joël SOULARD, Jean CHAUVIN, et en ce début d'année Thérèse BATIOT, Michel TURCAUD et Christiane MAIXENT. A toutes ces familles endeuillées nous présentons nos condoléances.



Une messe particulière le 17 janvier dernier à L'Orbrie

☞ Le Père MICHAUD, notre prêtre référent, a fêté ses 55 ans de sacerdoce à la messe de Noël de Notre Dame de Fontenay (lieu de sa 1^{re} messe). Lors de la messe de L'ORBRIE, le 17 janvier, nous avons pu lui rendre hommage et le remercier pour son dévouement et sa disponibilité envers notre relais paroissial.

☞ Sœur Marie-Thérèse DUPE a aussi dit « *Au revoir* » aux paroissiens puisqu'elle a rejoint la maison mère de MORMAISON.

Le chant à St Vincent, Patron du Relais, a terminé la cérémonie, simple mais fervente.

ASSOCIATIONS D'ASSISTANTES MATERNELLES

“LES PITCHOUNS”

Catherine MAZOUIN, Présidente 07 80 34 70 24
Aurore BORDRON Secrétaire 06 21 77 16 65
Christelle PAILLAT Trésorière 07 85 30 12 37



Suite à la crise sanitaire, nos activités en salle sont suspendues, mais nous maintenons nos promenades.

Notre association reste ouverte à de nouvelles assistantes maternelles agréées.



ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Caroline NIVET : 06 60 48 65 74
14 ruelle des Ecoliers

Claudine MOUSSION : 06 77 65 32 50
2 rue de la Rivière

+ D'INFOS SUR :
www.vendee-enfance.fr



“LES PETITES MAINS”

Corine BAUDRY, Présidente 06 35 13 82 03
Valérie MANDIN, Secrétaire 06 09 62 22 05



Les conditions actuelles ne nous permettent pas de participer aux matinées d'éveil en salle, cependant nous conservons notre planning d'activités manuelles à nos domiciles respectifs.

Le printemps nous permet de nous retrouver en extérieur et d'organiser des animations avec les enfants.

Toutefois, les Petites Mains participeront avec plaisir aux matinées de rencontre avec le Relais Petite Enfance Itinérant (anciennement Relais des Assistantes Maternelles Itinérant - RAMI) mis en place par la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée, dès que les conditions sanitaires le permettront...

L'association organise une vente de saucissons/terrines courant juin. A cette occasion, nous nous présenterons chez les Orbriennes/Orbriens afin de prendre les commandes à compter du 17 Avril 2021.

Information pour les futurs parents : Des places d'accueil se libèrent à compter du mois de septembre.
N'hésitez pas à nous contacter au plus tôt !



Carnaval 2021

...À VOTRE SERVICE

AJUSTEUR-FORGERON PATRICE BOMPARD

38, rte de Puy Chabotbompard.patrice@gmail.com

ARCHITECTE DESIGNER FABRICANT

Emmanuel RAZY06 60 43 92 18

28, route de Puy Chabot
emmanuel.razy@gmail.com

BOULANGERIE-PÂTISSERIE LA LUTINE

197, rue des Lutins02 51 69 12 27

BRODERIE DISTINCTION

Elisabeth CALLEEUV06 11 16 74 71

35, chemin du Fief aux Prêtres
broderiedist@orange.fr

CHAMBRES D'HÔTES LOGIS DU RANQUINET

8, impasse du Ranquinet02 51 69 29 27

j85reigner@gmail.com06 50 01 86 12
www.logisduranquinet.com

CHAMBRE D'HÔTES LA PETITE COQUILLE

17, chemin de la Pierrière06 33 85 01 97
www.airbnb.fr

ENTREPRISE MB-RÉNOV RAVALEMENT

Mickaël BORDAS06 67 44 93 33

13, rue des Fontenelles.....06 01 71 23 56
mb.renov@yahoo.fr

ENERGIE SUD VENDÉE

Philippe GUINODEAU06 13 18 22 28

24, rue de la Chaume
energiesudvendee@hotmail.fr

GAEC DES DEUX RIVES

Guillaume & Marc TURPAUD

118 Route de Pissotte

GARAGISTE PASCAL THUILOT

Rue de l'Industrie.....06 78 04 71 73

PEINTRE ARTISAN

Dominique RAISON06 80 95 53 22

14, route de Puy Chabot
dominiqueraison@yahoo.fr

PEINTURE ET DÉCORATION

REVÊMENT MURAL ET SOL

Janique CHEVALLIER.....06 47 96 89 24

88, route de Mérité
jalafraga@orange.fr

TRAITEUR-PIZZAILO

Christian FERRU

5, rue du Lavoir.....06 15 03 70 60

SALON DE COIFFURE MARIE-LUCE

7, rue du Lavoir.....02 51 69 73 64

Proprietes-privées.com
Prestige

L'agence immobilière en ligne
pour les biens d'exception.

Marie-Christine MEUNIER
Conseillère en immobilier indépendante
mc.meunier@proprietes-privées.com
06 83 41 98 84

Nouveau

logis des ARÇONNIÈRES
réceptions - séminaires - hébergement

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS
Olivier de Villeneuve : 06 59 50 30 42
85 rue des Arçonnieres, 85200 L'Orbrie
olivier@logisdesarconnières.fr

Nouveau

À VOS AGENDAS !

**TOURNOI DE JEUNES
ET TOURNOI DE SIXTE**
SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 JUIN
COMPLEXE SPORTIF
Organisé par l'ESV

CONCERT
DIMANCHE 20 JUIN
PARC DE LA GROTTE
Organisé par l'École de Musique

MUSIQUE AU PARC
SAMEDI 28 AOÛT
PARC DE LA GROTTE
Organisée par le CCAS

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ
UNE NOUVELLE VERSION EN 2021

Version actuelle

Nouvelle version



Cette carte intègre une photo et deux empreintes digitales du titulaire de la carte, stockées à un format numérique, sur une puce sans contact.

**CARACTÉRISTIQUES DE
CETTE NOUVELLE CARTE**

- Format carte de crédit, très sécurisée, dotée d'un composant électronique qui contient : nom, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, plus l'image et les empreintes digitales qui figureront obligatoirement dans le fichier national.
- Présence d'un QR code avec les mêmes mentions, ce qui permettra de vérifier rapidement une éventuelle fraude si la photo a été changée.
- Elle contiendra également l'adresse (2 adresses pour les enfants en garde partagée)

A compter du 2 août 2021, tout usager souhaitant une Carte Nationale d'Identité (CNI) bénéficiera du nouveau modèle



**ÉLECTIONS
RÉGIONALES &
DÉPARTEMENTALES
2021**

LES 20 ET 27 JUIN

À LA SALLE POLYVALENTE LOUIS MASSÉ
Chemin de la Noue

**INSCRIPTION SUR LES LISTES
ÉLECTORALES**

- **Inscription toute l'année** soit en retirant un formulaire en Mairie, soit par internet sur le site : [service public.fr](https://service-public.fr)
- **Date limite d'inscription** : dernier jour du 2^e mois précédant le scrutin. Votre carte électorale vous sera transmise 1 mois environ avant les prochaines élections.
- **Le jour du vote** : se présenter muni d'une pièce d'identité avec photo et de votre carte d'électeur.

L'AUBERGE CHARCUTERIE ROCHARD



C'est en 1928 qu'Aristide Rochard, natif de Longèves, et sa famille s'installent à L'Orbrie (actuellement) au 2 route de Puy Chabot.

Tout d'abord locataire, il devient propriétaire en 1937, en achetant ce qui était à l'époque une auberge, (rue du Lavoir actuellement), propriété de Camille VINCENT, maire de la commune.

Il y ajoute son commerce de charcuterie et va de ferme en ferme pour « tuer le cochon ».

...AUSSI CAFÉ ET BUREAU DE TABAC



En 1963, c'est au tour de ses enfants, Georges et Anne-Marie, de reprendre le commerce qui a déjà bien évolué : c'est désormais un café avec un bureau de tabac et une fonction de « recette ruraliste », l'activité restaurant s'étant arrêtée en 1958.

La recette ruraliste donnait l'obtention du « Laissez-passer ou l'acquit-à-caution », pour tout transport d'alcool, ce qui permettait aux Orbriens de se rendre auprès du bouilleur de cru installé tous les ans, à Pilorge : les gens arrivaient avec leurs fruits et de la lie de vin, puis repartaient avec leur eau de vie.

Les semaines sont bien chargées : 3 journées de tournée, le marché le samedi sous les halles à Fontenay-le-comte et la fabrication de boudins noirs, pâtés et biens d'autres spécialités...

A la retraite de Georges en 1984, l'activité du café s'arrête. La licence IV est vendue à la mairie et ainsi conservée sur le territoire.

Au décès de ce dernier en 1991, Michel continue le commerce avec son épouse qui vient l'épauler et sa maman qui assume la vente au magasin.

L'activité s'arrête en 2007 pour cause de retraite.



Mairie de l'Orbrie

21, rue du Docteur Audé

85200 L'Orbrie

Tél. 02 51 69 06 72

Fax. 02 51 69 70 63

mairie.lorbrie@orange.fr

lorbrie.fr

L'Orbrie

Ouverture de la Mairie

Lundi et vendredi : 14h - 18h

Mardi, mercredi et jeudi : 9h - 12h

